

Compte rendu de l'assemblée générale

Du 22 novembre 2017

Le 22 novembre 2017 à Mallemort les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en assemblée générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation a été diffusée par mail le 29 octobre 2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activité 2017 et rapport moral
- Rapport financier, approbation des comptes 2017 et cotisations 2018
- Perspectives et orientations 2018
- Renouvellement du conseil collégial
- Questions diverses
- Recueil adhésions et ré-adhésions

Participants : Jean-Claude Degiovanni, Nicole Guyon, Jean-Pierre Dulout, Nathalie Kerbrat, Anne Van den Steen, Alain Brémond, Philippe Bernon, Muriel Platon, Thierry Platon.

Denise Palix a donné pouvoir à Muriel Platon.

Un conseil municipal ayant lieu en même temps, aucun représentant de la municipalité n'était présent (contrairement aux années précédentes)



Bilan d'activités / Rapport moral / orientations 2018

En 2017 l'association a été particulièrement active sur 4 thèmes principaux :
(le détail du bilan d'activités est donné en annexe 1)

- La finalisation du PLU
- L'enquête publique sur le projet de Parc Photovoltaïque du Piboulon
- Les opérations de fleurissement dans le vieux village (Jardinons Mallemort)
- La participation au festival Mallemort Sens Dessus Dessous

Finalisation du PLU

Le travail effectué par l'association pour lutter contre l'étalement urbain et préserver les terres cultivables de la commune est très satisfaisant. La consommation de près de 50 ha de terres cultivables avait été envisagée dans les différents projets imaginés par la municipalité depuis 2013 ; mais au final seuls 7 ha de terres agricoles seront utilisés à court terme pour la future zone d'activités du chemin de Salon (zone 1AUe).

Une procédure de modification du PLU va être lancée pour prendre en compte un certain nombre de corrections. L'association restera vigilante sur le contenu de ces modifications.

Dans ce cadre l'association envisage un recours gracieux sur 2 points qui pourraient être considérés comme mineurs par rapport aux problématiques d'utilisation du sol, mais qui restent néanmoins importants :

- Le règlement concernant les panneaux solaires (avec la rédaction actuelle du règlement, il est quasiment impossible d'installer des panneaux photovoltaïques sur sa maison)
- La protection d'un certain nombre d'éléments du patrimoine architectural et naturel de la commune (l'église par exemple !)

Par tradition le patrimoine n'a jamais été une priorité de la commune (destruction des fontaines et des lavoirs, installation d'antennes sur le clocher de l'église, absence de mise en valeur du canal de Craponne, absence de circuit historique ou patrimonial,...). Il devient important que les habitants s'approprient le patrimoine architectural et naturel de la commune.

L'association se propose d'animer en 2018 une démarche participative d'identification du patrimoine communal par ses habitants.

Parc photovoltaïque du Piboulon

La participation de l'association à l'enquête publique a permis de montrer que le dossier présenté par Voltalia reposait sur une série de fausses informations et de manipulations. Voltalia a ainsi obtenu une promesse de bail de la commune en faisant croire à nos élus que la colline du Piboulon était « un tas de remblais issu de creusement du canal EDF » sans intérêt environnemental. En vérité il s'agit d'une colline qui a toujours existé et l'une des zones naturelles les plus originales et intéressantes de la commune !

Il n'est pas acceptable que la commune et ses citoyens soient trompés de la sorte par une société comme Voltalia. Aujourd'hui, le problème n'est plus de savoir s'il est pertinent ou non de construire un parc solaire sur le site du Piboulon, mais de savoir si la commune et ses élus peuvent accepter de se laisser tromper de la sorte sans mot dire.

Dans ce cadre, l'association a adressé à Mme le Maire un courrier lui demandant de lancer une procédure de retrait de la délibération n° 2015-41 par laquelle la société Voltalia a obtenu une promesse de bail emphytéotique d'une durée de quarante ans.

En cas d'inaction de la commune, l'association envisagera tous les moyens de recours possibles.

Jardinons Mallemort

Les deux opérations « Jardinons Mallemort » ont rencontré un joli succès. Il conviendrait d'en faire un bilan pour envisager la suite à donner en 2018 (réunion à programmer à la pizzeria du château avec les participants aux deux opérations).

Anne propose de réfléchir à un Jardinons Mallemort qui se déroulerait sur une journée entière.

Lors de la dernière opération Nathalie avait proposé un parcours découverte des plantes sauvages du village, il conviendra de l'intégrer dans la prochaine opération.

Dans le même domaine Thierry envisage de proposer à la mairie une démarche participative (avec les habitants du quartier) sur l'aménagement paysager des abords du Donjon (projet citoyen d'appropriation du quartier par ses habitants).

Faire Village Ensemble

L'association a participé au festival Mallemort Sens Dessus Dessous avec une exposition photo et une fresque participative (Faire Village Ensemble). D'autres idées avaient été proposées pour une installation urbaine sur la place Raoul Coustet mais n'ont pas pu se concrétiser.

Une réunion de bilan de MSDD a eu lieu en octobre, mais nous n'y avons pas été invités ...

Dans le cas où MSDD fusionnerait avec la fête foraine de la Saint Jean, le problème de la mise en valeur de la place Raoul Coustet ne se poserait plus, cependant la manifestation prendrait un caractère essentiellement commercial.

Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier

Le détail des recettes et dépenses figure en annexe 2 du présent compte rendu.

Au 26/10/2016 le bilan financier s'élevait à **19.58 Euros**

Au 22/11/2017 le bilan financier s'élève à **101.99 Euros**

14 membres se sont acquittés de leur cotisation 2017 : Anne Van den Steen, Jean-Claude Dégiovanni, Nathalie Kerbrat, Jérôme Daffaure, Muriel Platon, Thierry Platon, Pierre Baggiarini, Patricia Baggiarini, Josiane Cellarié, Jean-Pierre Dulout, Philippe Pignet, Denise Palix, Philippe Bernon, Pascal Alanic

Après délibération le rapport financier est adopté à l'unanimité

Orientations 2018

Un tour de table a été effectué afin que chacun puisse exprimer son avis sur l'année écoulée et ses propositions pour l'année à venir ;

- **Jean-Claude** : L'année passée a vu un gros travail sur des sujets « lourds » comme le PLU et le Piboulon. Pour 2018 on pourrait envisager des sujets tournés vers l'environnement :
 - Certains ruisseaux ne sont plus maintenus en eau pendant l'été ce qui se traduit par une disparition du biotope et un déficit pour les nappes phréatiques

- Il commence à y avoir un problème avec l'ambroisie sur la commune (plante invasive extrêmement allergisante). Il serait utile d'identifier les secteurs où elle est présente et d'envisager des moyens de lutte.
- Un travail serait à faire sur l'eau et l'assainissement sur la commune. Exemple : l'eau qui arrive dans l'ancien canal des Alpines en provenance de la Verdière contient manifestement des eaux usées qui s'infiltrent dans la nappe qui alimente le secteur Loriolle/Coup Perdu. Des problèmes existent aussi dans le secteur Grandes Terres ainsi que sur la station d'épuration de Bramejean.
Thierry indique que le Collectif Allenois de Défense de L'Environnement est très pointu sur ces sujets. Ils interviennent directement auprès des services de la Métropole et pourront nous aider.
- **Nicole** est admirative du travail réalisé par l'association. Elle souhaite poursuivre les actions de fleurissement avec les habitants. Pourquoi pas des plantes aromatiques dans les rues ?
Jean-Pierre met en garde contre les problèmes d'aérosols et de pollution auprès des voies de circulation.
- **Jean-Pierre** rejoint Jean-Claude sur les problèmes d'effluents, d'assainissement et de ressource en eau : les effluents sont aussi dangereux que les pesticides dont on parle beaucoup en ce moment.
- **Nathalie** pose la question de l'adhésion à France Nature Environnement envisagée l'année dernière. Thierry indique que FNE13 est quelque peu sinistré en ce moment : le directeur a démissionné et les emplois aidés ont été supprimés. FNE ne nous a pas été d'une grande aide sur le dossier Piboulon.
Nathalie s'est inscrite pour le projet de logements auto-construits à Mallemort, elle regrette de n'avoir quasiment pas d'information en retour. Thierry indique que le problème de compatibilité avec le SCOT semble résolu et que le démarrage du projet a été annoncé pour bientôt lors de la réunion de quartier consacrée au centre-ville.
- **Muriel** pense qu'il faudrait faire venir plus de monde dans l'association avec par exemple des actions comme le fleurissement. Des personnes ont également indiquées être intéressées par le problème des commerces de proximité. On a beaucoup de projets ambitieux, il va falloir choisir et se recentrer : participer à MSDD n'est pas indispensable.
- **Anne** souhaite développer les démarches participatives (comme le fleurissement). L'idée des réunions de quartier est intéressante mais celle-ci sont décevantes car elles sont conduites comme un face à face client-fournisseur et non comme un travail participatif. La forme de ces réunions pourrait être repensée.
- **Alain** trouve le travail de veille citoyenne de l'association utile et intéressant. Il n'hésitera pas à nous interpeller s'il trouvait que nous avons la dent un peu trop dure...
Concernant le PLU, Alain insiste sur les problèmes posés par le mitage des terres agricoles et par la multiplication des friches agricoles.
- **Philippe** juge le problème de l'eau important. C'est un sujet à traiter.
- **Thierry** propose d'organiser une projection/débat autour d'un film genre « Demain » ou « Qu'est-ce qu'on attend ? » afin de sensibiliser sur les problèmes environnementaux, de réchauffement climatique et de transition énergétique (à l'exemple de ce qui a été fait à Alleins ou Pélissanne).
Philippe et Jean-Claude estiment qu'il ne faut pas des débats trop généralistes. Les sujets de débat doivent avoir des applications concrètes et locales.

Il est convenu de finaliser les objectifs 2018 lors de la prochaine réunion mensuelle

Renouvellement du Conseil Collégial

Jean-Pierre Dulout ne souhaite plus faire partie du Conseil Collégial car il quitte la commune. Aucun candidat ne souhaite le remplacer.

La composition du nouveau conseil est la suivante :

Nathalie Kerbrat

Anne Van den Steen

Jean-Claude Degiovanni

Alain Brémond

Thierry Platon

Le conseil collégial est élu à l'unanimité.

Fait à Mallemort le 23 novembre 2017

Nathalie KERBRAT	
Anne Van den STEEN	
Jean-Claude DEGOVANNI	
Alain BREMOND	
Thierry PLATON	

Annexe 1 : Rapport d'activité 2017

En 2017, l'association a été particulièrement active dans des domaines divers : participation à l'élaboration du PLU, participation à l'enquête publique sur le Parc Photovoltaïque du Piboulon, opération « Jardinons Mallemort », animation « Faire Village Ensemble », réunions citoyennes, etc...

Elaboration du PLU

Malgré bien des difficultés dans les échanges avec la commune, l'association a été très active dans le cadre de la finalisation du PLU.

- Avant arrêt du projet de PLU, nos remarques et propositions ont constamment été transmises à la municipalité. Celles-ci concernaient principalement la surévaluation du besoin en logements, l'accélération de l'étalement urbain et la consommation d'espaces cultivables. Ces remarques et propositions ont à nouveau été exprimées lors de la réunion de la commission extramunicipale du 8 novembre 2016
- Faute de discussion possible avec la commune, nos analyses et nos propositions ont été transmises aux services de la préfecture ainsi qu'à la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (Voir : [courrier au Préfet des Bouches du Rhône](#)). Certaines d'entre-elles, et notamment celles permettant une meilleure maîtrise de l'urbanisation et de l'étalement urbain, ont été retenues par M. le Préfet dans son avis sur le projet de PLU de Mallemort (voir [Avis du Préfet](#)). Cet avis a ainsi validé la pertinence de nos remarques et le travail de participation citoyenne de l'association.
- En préparation à l'enquête publique La Parole aux Citoyens a organisé plusieurs réunions pour recueillir les remarques des habitants sur le projet de PLU arrêté et les informer sur les modalités d'enquête. Une trentaine de personnes étaient présentes (Voir : [réunion du 15 avril](#))
- Dans le cadre de l'enquête publique, l'association a émis une centaine de remarques/propositions couvrant l'ensemble des documents et des différents aspects du PLU. Environ 41% de ces propositions ont en définitive été retenues en totalité ou partiellement dans les réponses de la commune à l'enquête publique. (Voir : [PLU, fin de l'enquête publique](#))

Au final il a été admis, en conformité avec la loi ALUR, que le potentiel de logements représenté par la densification de la tâche urbaine existante, les dents creuses, les extensions en zones non cultivables et la mutation des résidences secondaires en résidences principales, était suffisant pour assurer le développement démographique de la commune à moyen terme. L'ouverture des 8.9 ha de la zone résidentielle du Roure a notamment été reportée à une modification ou révision ultérieure du PLU (zonage 2AU)

Le PLU adopté le 11 octobre dernier s'avère ainsi bien plus raisonnable en termes d'étalement urbain et de consommation de terres cultivables que tous les projets imaginés par la commune depuis 2013. A court terme, la consommation de terres cultivables est en effet limitée à 7 ha pour la nouvelle zone d'activités du chemin de Salon. Rappelons que sous la pression des aménageurs et d'un certain nombre d'intérêts particuliers, plus de 48 ha d'extensions sur des zones cultivables avaient été imaginés dans les différentes versions de PADD votés depuis 2013 : 10 ha de ZA au chemin de Salon, 10 à 15 ha de résidentiel au Roure, 25 ha de ZAD pour urbaniser à terme la zone entre le village et Pont Royal, et 3ha pour un hypothétique collège à Mille Bouquet !

Si le PLU finalement approuvé peut être considéré comme globalement satisfaisant, les modalités de son élaboration et l'absence d'une véritable démarche participative restent une déception majeure.

- Est-il normal de voter un PADD avant même de l'avoir présenté aux habitants de la commune et d'avoir recueilli et pris en compte leurs remarques ?
- Comment peut-on voter par quatre fois un PADD sans jamais une seule fois se poser la question de l'implication des habitants dans son élaboration ?
- Est-il normal pour une association comme La Parole aux Citoyens de devoir s'adresser aux autorités préfectorales faute d'un dialogue possible avec la commune ?

Espérons que les prochaines réflexions concernant l'urbanisme à Mallemort soient désormais menées de façon beaucoup plus ouverte et participative en associant réellement les habitants à la réflexion sur l'avenir de leur commune (SCOT Métropolitain, PLUi, modifications PLU,...)

Enquête publique sur le Projet Photovoltaïque du Piboulon

L'association a participé à l'enquête publique sur le projet de Parc Photovoltaïque du Piboulon :

- Réunion avec Voltalia (13 septembre 2017). [Voir article](#)
- Visites du site (dont une visite le 17 octobre avec le commissaire enquêteur et des représentants de la Ligue de Défense des Alpilles et du Collectif Allensois de Défense de l'Environnement)
- Echanges avec le commissaire enquêteur et remise d'un document de remarques. Voir [contribution à l'enquête publique](#)

Notre participation a permis de montrer que le dossier présenté par Voltalia comportait de grossières erreurs d'appréciation : la colline du Piboulon y est présentée comme un relief artificiel, anthropisé et sans intérêt écologique. Cette présentation totalement fallacieuse, a permis à la société Voltalia d'obtenir les avis favorables des conseils municipaux d'Alleins et de Mallemort ainsi qu'un avis de l'Autorité Environnementale considérant comme « modérées » les incidences de ce projet sur l'environnement.

Malgré l'urgence à développer les énergies renouvelables, l'association a décidé lors de la réunion du 18 octobre dernier qu'elle ne pouvait être favorable à un dossier aussi mensonger assimilable à une démarche frauduleuse.

Spectacle /débat « J'ai pas voté »

Ce spectacle/débat proposé par Hervé a été présenté le 10 février 2017. Une vingtaine de personnes sont venues débattre sur le thème des élections et de la démocratie...

Voir [Spectacle –débat « J'ai pas voté »](#)

Jardinons Mallemort

Initiée par Anne, cette démarche de fleurissement des rues par les habitants a été concrétisée en partenariat avec la mairie :

- Une première opération « Jardinons Mallemort » a eu lieu le 22 avril, environ 250 plants ont été distribués. Voir [article Jardinons Mallemort](#)
- Un stand lors de la foire de printemps du 14 mai a permis de promouvoir notre démarche. [Voir article](#)
- Une deuxième opération a été organisée le 30 septembre avec la participation d'habitant(e)s du quartier (200 plants distribués). [Voir article](#)

La seconde opération s'est accompagnée d'ateliers pour les enfants et d'un « [mur de Parole](#) » qui a permis aux habitants du quartier d'exprimer leurs attentes et leurs propositions sur le thème de réaménagement du donjon et de ses abords.

Le résultat de ces opérations de fleurissement est désormais bien visible dans le vieux village (notamment dans la grand-rue, autour de l'église et cour Marius Taché). Une dynamique d'embellissement des rues semble lancée.

Faire Village Ensemble

Dans le cadre du Festival Sens Dessus Dessous, La Parole aux Citoyen a organisé une animation artistique sur le thème « Faire Village Ensemble ». Celle-ci a été réalisée en partenariat avec l'association Scèn'As Photo et avec l'aide de la mairie :

- Réalisation d'une fresque participative « Faire Village Ensemble » avec les habitants du village
- Exposition photo sur le thème « le village et ses habitants »

Exposition et fresque ont rencontré un joli succès. [Voir article](#)

Forum des associations

La Parole aux Citoyens a participé au forum des associations le 2 septembre dernier.

A cette occasion nous avons partagé notre stand avec l'association « Sur le toit des Alpilles » qui promeut une démarche citoyenne de développement du photovoltaïque sur toiture.

Suivi des décisions prises lors de l'AG 2016

Conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale du 26 octobre 2016, les démarches suivantes ont été réalisées :

- **Demande d'agrément** : La demande d'agrément de l'association en tant qu'Association Locale d'Usagers a été adressée aux services de la préfecture. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. L'association est donc considérée comme agréée de fait en vertu de l'article R132-7 du code de l'urbanisme.
Une lettre de rappel a toutefois été envoyée aux services de la préfecture le 14 septembre dernier pour réclamer une attestation d'agrément.
- **Assurance** : L'association a pris une assurance auprès de la SMACL
- **Ouverture compte bancaire** : un compte bancaire a été ouvert au Crédit Agricole
- **Changement d'adresse** : le changement d'adresse de l'association a été notifié aux services de la sous-préfecture d'Arles

Réunions

10 réunions mensuelles ont été tenues (voir [les comptes rendus](#) sur le site internet) ainsi que 3 réunions spécifiques sur le fleurissement et 1 réunion avec Voltalia sur le projet du Piboulon

Site internet

90 articles ont été publiés sur notre [site internet](#) au cours de l'année écoulée.
Il y a à ce jour 326 articles en ligne.

Annexe 2 : Bilan Financier 2017

Rappel Bilan 2016

Au 26/10/2016 la trésorerie s'élevait à **+ 19.58 Euros**

Recettes 2017

Les recettes comprennent les cotisations, les participations libres lors des animations organisées par l'association, la participation de la mairie à l'animation Faire Village ensemble

Cotisations 2017

Le total des cotisations 2017 s'élève à **205 Euros**

14 membres sont à jour de leur cotisation : Anne Van den Steen, Jean-Claude Dégiiovanni, Nathalie Kerbrat, Jérôme Daffaure, Muriel Platon, Thierry Platon, Pierre Baggjarini, Patricia Baggjarini, Josiane Cellarié, Jean-Pierre Dulout, Philippe Pignet, Denise Palix, Philippe Bernon, Pascal Alanic

Autres Recettes 2017

Spectacle « J'ai pas voté » :	22 Euros
Opération « Jardinons Mallemort 1 » :	17 Euros
Foire de printemps :	23, 10 Euros
Remboursement Faire Village Ensemble :	199.40 Euros
Reliquat papier photo :	17.45 Euros
Opération « Jardinons Mallemort 2 » :	4 Euros

Total recettes : 487.85 Euros

Dépenses 2017

Assurance 2017 :	82 Euros
Site internet 2018 :	56.24 Euros
Faire village ensemble (Fresque + photos):	199.40 Euros
Fleurs Jardinons Mallemort 2 :	47.90 Euros
Annulation chèque périmé :	20 Euros

Total dépenses : 405.54 Euros

Détail dépenses Faire Village Ensemble

Impression fresque : 32.80 Euros

Rouleaux cartons ondulés pour fresque: 20.20 Euros

Colles + adhésifs+ tasseaux pour collage et mise en place fresque : 41.60 Euros

Papier + encre pour photos fresque : 91.20 Euros (73.75)

Tirage photos complémentaires pour exposition 13.60 Euros

Total : 199.40 Euros

Bilan au 22/11/2017

Bilan 2017 : 19.58 + 487.85 -405.54 = 101.99 Euros